



PROJECTIONS, TRAFICS, INSÉCURITÉ: JUSQU'À QUAND?

Chaque jour, des projections d'objets et de produits interdits sont constatés dans les cours de promenade. Chaque jour également, des regroupements de mineurs s'organisent dans des zones peu visibles afin de récupérer ces colis et de se répartir leur contenu.

Les conséquences de ces situations sont connues et particulièrement préoccupantes. À l'ouverture des cellules, certains mineurs présentent des comportements laissant supposer une consommation de substances illicites. Cette réalité dégrade fortement les conditions de travail des personnels, fragilise la sécurité en détention et compromet la prise en charge éducative des jeunes confiés à l'établissement.

Face à ces constats répétés, les réponses apportées apparaissent insuffisantes et ne permettent pas d'enrayer durablement ces pratiques. Cette situation envoie un signal préoccupant et contribue à l'installation d'un climat de désorganisation et de perte de repères.

Les personnels pénitentiaires ne peuvent continuer à exercer leurs missions dans de telles conditions. Il est indispensable que des mesures concrètes soient mises en œuvre sans délai afin de garantir la sécurité de tous et de rétablir un cadre clair et respecté.

La CGT demande en conséquence un renforcement immédiat des dispositifs de sécurisation des cours de promenade pour prévenir les projections, la mise en place de réponses disciplinaires adaptées et systématiques face aux infractions constatées, ainsi que des moyens supplémentaires permettant d'assurer pleinement la sécurité des personnels et la prise en charge des mineurs.

Ne pas agir reviendrait à laisser s'installer durablement une détention dégradée. La CGT refuse cette dérive et exige des décisions rapides et à la hauteur des enjeux.

Le bureau local CGT Pénitentiaire